

ENTENTES AVEC LES FOURNISSEURS

Au fil des ans, la Coopérative a développé plusieurs liens de confiance avec des fournisseurs. C'est pourquoi il est recommandé d'utiliser le bottin des ressources lorsque vous avez besoin de faire un achat pour votre maison. Néanmoins, si vous avez à faire des achats à d'autres endroits que ceux mentionnés dans le bottin, il suffit de suivre la procédure habituelle avec les bons de commande, faire une nouvelle entente avec le fournisseur. (Site internet : Pour nos membres/ Bottin des fournisseurs)

La Coopérative sollicite votre collaboration afin de nous indiquer les fournisseurs qui ne répondent pas à vos besoins ou encore, ceux qui acceptent les bons de commande et qui ne sont pas présents dans le bottin, le but étant bien sûr de faire profiter l'ensemble des membres de la Coopérative de vos expériences.

CARTE MULTISERVICES

Cette carte demeure au logement et non pas au membre
Merci de la laisser lors de votre départ de la coopérative.

FOURNISSEURS PARTICIPANTS

Bell

Cooperators

Desjardins Caisse d'économie solidaire

EgR

EQUIFAX

Location Simplex

Bientôt : Staples



RONA L'Entrepôt – particularité du fonctionnement

Le regroupement d'achats avec *RONA* permet aux membres de la coopérative d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

Plusieurs rabais allant de 5 à 15% sont applicables sur vos **achats personnels**
no. compte : 115458

Quand un membre va faire des achats **pour la maison avec les bons de commande chez *RONA L'Entrepôt*, il doit :**

- Se présenter à la caisse **commerciale** au fond du magasin;
- Remplir le bon de commande – no.de compte : [115264](#)

*****Rapporter le coupon de caisse (facture) à la Coopérative en même temps que la copie jaune du bon de commande. (Garantie – garder facture originale)*****

AUTRES DÉPENSES D'ENTRETIEN GÉRÉ PAR LA COOPÉRATIVE

Service d'extincteur Sherbrooke - Dépense répartie par maison

Une fois par année, à l'automne, la Coopérative fait appel à *Service d'extincteur Sherbrooke* afin qu'ils fassent le tour de l'ensemble des maisons de la Coopérative pour s'assurer de la conformité des extincteurs présents dans les immeubles. C'est un processus qui revient tous les ans et c'est la Coopérative qui s'occupe de les contacter.

Entretien des gouttières - Dépense répartie par maison

Chaque automne, l'entretien des gouttières est effectué par l'homme d'entretien Marc Cardin.

Ce service est géré par la coopérative.

Groupe Cameron, Extermination - Dépense répartie par maison

La coopérative a une entente de gestion parasitaire avec Groupe Cameron. Voici ce que comprend cette entente :

Traitement intérieur

- Fourmis de pavé
- Fourmis brune des champs
- Grillons domestiques
- Lépismes argentés / Thermobies (poissons d'argent)
- Blattes germaniques (Coquerelles ou cafards)
- Souris
- Campagnols
- Rats

Traitement extérieur

- Fourmis
- Araignées
- Forficules (perce-oreilles)
- Nids de guêpes

Exclusions : Punaises de lit, puces de chat et chien, mouches domestiques et mouches à fruits.

N.B. Si jamais l'un de ces problèmes survient, un tarif spécial s'appliquera et nécessitera un bon de commande de votre part.

CoopTel

Nous avons développé une entente de service avec une compagnie de télécommunications. CoopTel nous offre des prix très compétitifs notamment sur le service de lignes résidentielles, d'interurbains ainsi que le service Internet. Ces services sont ajoutés à votre loyer à chaque mois, pas de gestion de facture.

Pour toutes demandes d'inscription, modifications ou désabonnement, contacter Sonia au bureau : (819) 566-6303 poste 28

Formulaire d'information et d'abonnement disponible sur le site internet de la coopérative
